A
XL
IV
24

[Kuhnholtz (H.)]. Le National Aristocrate, ou les Facultés de médecine de Montpellier et de Paris, considérées sous le point de vue de la centralisation et de la décentralisation. Montpellier, 1843, in-8 de 16 pp. broché.

Pièce rare de polémique médicale. Le professeur Kuhnholtz défend la Faculté de Montpellier contre les attaques d'un professeur de la Faculté de Paris

A. XL-V 144

3/646/p
KUEHNHOLTZ
63796

LE NATIONAL ARISTOCRATE,

OU LES

FACULTÉS DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER ET DE PARIS,

CONSIDÉRÉES

sous le point de vue de la Centralisation et de la Décentralisation,

PAR H. K.

MONTPELLIER,

J. MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

rue de la Préfecture 10.

1843

LIBRARY

LE NATIONAL ARISTOCRATE,

OU LES

FACULTÉS DE MÉDECINE DE MONTPELLIER ET DE PARIS,

considérées sous le point de vue de la Centralisation
et de la Décentralisation (1).

Dans un Feuilleton du *National* (Jeudi 30 Mars 1843), on lit ce qui suit, signé seulement par les initiales D. et T :

« Mais une mesure bien plus importante au der-
» nier degré et *qui doit dominer toute l'Organisation*
» *Médicale*, serait de *ne pas accorder, comme on le*
» *fait aujourd'hui, des droits égaux à des titres mé-*
» *dicaux d'inégale valeur*. Ainsi, un *Médecin reçu*
» *dans les Facultés de Strasbourg ou de Montpellier*
» jouit des *mêmes droits* que le *Médecin de la Faculté*
» *de Paris;* il peut concourir pour les mêmes places,

(1) Extrait de l'Echo du Midi (N° du 5 *Mai* 1843), reproduit par la Clinique de Montpellier, rédigée par le Docteur Hubert Rodrigues, Professeur-Agrégé (N° du 15 *Mai* 1843).

» *entrer dans les mêmes Hôpitaux, exercer sur tous* » *les points de la France.* Or, *qui ne sait combien* » *sont différentes les garanties de savoir exigées par* » *ces Facultés?* Voici des faits qui se passent *jour-* » *nellement* sous nos yeux : un jeune homme a-t-il » été *plusieurs fois refusé à ses Examens* et déses- » père-t-il de sa réception à la Faculté de Paris, *il* » *prend les voitures publiques de Montpellier,* et » *bientôt l'Elève, jugé incapable* il y a quelques mois, » *revient avec un diplôme de capacité se poser l'égal de* » *ceux qui ont conquis leur réception par plus de sa-* » *crifices et de savoir.* Cela est-il *juste et moral?* Que » les jeunes gens *étudient dans les Facultés de Pro-* » *vince*, qu'ils y *subissent leurs Examens, passe en-* » *core;* mais qu'*au moins, on les oblige à venir à* » *Paris prendre le Titre de Docteur.* Peut-être aussi » conviendrait-il qu'il existât *plusieurs degrés dans* » *le Doctorat*, comme dans les Lettres. *Un Médecin* » *pourrait remplir telle ou telle place* et *pratiquer* » *dans les villes de telle ou telle population*, prenant » certains titres en donnant les garanties de savoir » exigées, etc. etc. »

Il n'est personne en France qui n'aimât autant que le *National* de voir l'Académie Royale de Médecine « *reviser ses Réglements* à l'effet *d'imposer des* » *devoirs plus sévères de Moralité aux Médecins....;* » seulement on souhaiterait (et ce serait bien naturel ce semble) que cette *Réforme de la Moralité* fût aussi étendue et aussi complète que possible. On désirerait qu'elle fût poursuivie jusque dans toutes

les classes du Corps Social. On voudrait qu'elle atteignît même les Journalistes à qui des vues d'intérêt personnel, de coterie ou de monopole parisien, feraient un peu trop oublier l'intérêt général, celui de la Nation tout entière, qui pourtant devrait être sans cesse présent à l'esprit du Publiciste sincèrement attaché et dévoué à sa Patrie.

Le *National* devrait savoir, mieux qu'un autre Journal peut-être, qu'au point de vue scientifique, ainsi qu'au point de vue politique, *Paris ne peut pas tout ce qu'il peut, par lui seul.*

En cas de danger politique, on n'en doute pas, les Provinces, qui journellement alimentent, peuplent, enrichissent, embellissent et fournissent de défenseurs la Capitale du Royaume, s'empresseraient de voler à son secours pour la sauver, si c'était nécessaire et possible. Dans des temps funestes à la Science de Paris, les Provinces, Montpellier en tête, ont su rendre un égal service scientifique à cette même ville qu'il sied mal, au *National* surtout, de présenter, aussi *aristocratiquement* qu'il le fait, comme la seule ville de France normalement savante et enseignante.

Depuis 1815 jusqu'en 1832, le *Broussaisisme* laissait aller en dérive, ou, pour mieux dire, déviait et désorientait de son mieux la pauvre Médecine de Paris, qui ne fut, pendant presque tout ce temps,

qu'un vaisseau sans boussole, ni gouvernail, ni pilote...

Un petit nombre de Médecins, Professeurs ou Praticiens distingués, restés fidèles à l'Hippocratisme, et auxquels se joignirent de jeunes Docteurs qui avaient sucé le lait de Montpellier, et heureusement conservé les signes caractéristiques de la race méridionale, luttèrent de toutes leurs forces tant qu'ils purent lutter. Quelques-uns d'entre ces derniers firent même une opposition très-honorable, qui fut plus tard, comme elle devait inévitablement l'être, couronnée d'un brillant succès; quelques autres ne résistèrent qu'en cédant parfois à la manière des corps élastiques. Quant à la masse des Médecins de Paris, elle ne put tenir devant le torrent: elle fut presque toute entraînée. Comme le Grand Homme d'alors, la plupart de ses contemporains parisiens virent toute la Pathologie dans la fameuse *Gastro-Entérite*, et toute la Thérapeutique dans l'*eau de gomme* et les *sangsues*.

Que faisait alors Montpellier? — Quoi qu'on en dise, Montpellier renvoyait souvent, à la suite d'Examens fort peu satisfaisants, des Elèves de Paris qui avaient donné à corps perdu dans la Pathologie et dans la Thérapeutique *sangradiennes* de l'Ecole de Broussais... Montpellier, immuablement attaché à ses anciens Dogmes, demeurait malgré

tout hippocratique.... Montpellier, pour qui la Médecine ne fut jamais un article de Modes, rejetait loin du sanctuaire où le Vieillard de Cos fut toujours en grande vénération, cette *Médecine* prétendue *Physiologique*, n'exigeant au plus que vingt-quatre heures d'étude pour être parfaitement connue, et que l'on nous présentait, avec une satisfaction paresseuse, comme le résultat d'un immense progrès... Montpellier, enfin, faisait des Cours, publiait des Mémoires, des Livres où se conservaient soigneusement les Principes bien arrêtés de sa Doctrine hippocratique et barthézienne, qui devait avoir tant d'influence sur la mort du *Sangradisme Broussaisien*, fixée, comme par une volonté suprême, pour l'an de grâce 1832.

Le *National* nous dira peut-être que plus tard on a élevé à Broussais une statue de bronze et de grandes dimensions, dans un jour de solennité.... Nous en conviendrons tant qu'on voudra nous-mêmes; nous avons connu *ces derniers chants du Cygne!* Mais voudrait-on nous donner les efforts purement galvaniques d'une Hérésie déjà cadavérisée, comme une preuve manifeste de l'anéantissement complet de la vraie Religion? La danse des Israélites dans le désert, autour du *Veau-d'Or*, eut-elle le pouvoir d'empêcher Moïse de maintenir et d'établir, plus fortement que jamais, le *Monothéisme* qu'on avait un instant perdu de vue?

Ce qu'il y a de très-positif, c'est qu'aujourd'hui il serait presque ridicule d'être trop ouvertement *Broussaisien*, même à Paris, et surtout dans l'Académie Royale de Médecine. Le *Broussaisisme a fait son temps*, comme on le dit là-haut...

Mais que seraient devenues les Provinces dans le cas où elles n'auraient pas su résister à l'envahissement de ces idées médicales de Paris, si fort sujettes à *faire* rapidement *leur temps !* Que sauraient-elles aujourd'hui, en fait de Principes bien arrêtés, si l'on n'avait pas su s'y garantir de cette frénésie épidémique de la Capitale? Que serait devenue la seule vraie Médecine, la Médecine Hippocratique, si les Provinces n'avaient pas su bannir de leur esprit, ou plutôt, justement apprécier et mettre convenablement à sa place, cette prétentieuse et despotique idée de *Centralisation*, qui voudrait faire croire que, de quelque matière que l'on s'occupe, on ne saurait bien penser, bien professer, bien écrire qu'à Paris?

Eh bien! grâces à Montpellier, Paris est maintenant *Vitaliste :* il est même à craindre que manquant, aujourd'hui comme toujours, de Principes bien arrêtés, tombant d'un extrême à l'autre, il ne devienne *Vitaliste-exagéré, Vitaliste-ultrà :* excès de zèle, fanatisme scientifique, qui lui mériterait encore nos reproches.

C'est donc sous la bannière de la *Décentralisation* que la Science Médicale de la Province a sauvé la Science Médicale de la Capitale.

Si le *National,* se plaignant de ce qu'*on accordait des droits égaux à des titres médicaux d'inégale valeur,* n'avait voulu que témoigner le regret qu'il avait de voir de simples *Officiers de Santé* exercer la Médecine et la Chirurgie avec des droits en tout égaux à ceux des Docteurs eux-mêmes, personne n'y aurait trouvé le moindre mot à dire. On aurait seulement désiré que les Lois, Ordonnances et Réglements relatifs à cet objet, et dont le *National* ne semble pas même soupçonner l'existence, fussent remis en vigueur; et l'on aurait fait des vœux pour que les Magistrats reçussent du Ministère l'injonction expresse de porter l'attention la plus grande à l'exécution rigoureuse d'une législation si salutaire.

Mais ce que voudrait le *National* est tout autre chose : *il faudrait*, selon lui, que *les Docteurs reçus dans les Facultés de Médecine de Montpellier et de Strasbourg ne pussent pas jouir de droits égaux à ceux des Docteurs reçus dans la Faculté de Médecine de Paris..... !*

Est-ce bien le *National* qui tient ce langage? Quoi! un même Diplôme de Docteur de l'une des *trois seules* Ecoles Spéciales de Médecine du Royaume chargées de l'Enseignement Normal, donnerait une

infériorité à Montpellier et à Strasbourg, et une *supériorité* à Paris ! Le *National*, qui pense probablement que tous les Hommes doivent être égaux devant la Loi, ne voudrait pas que les *trois seules* Facultés Spéciales de Médecine du Royaume fussent égales aux yeux de la Nation ! Il ne regarderait pas comme étant nécessaire, indispensable, que les capacités médicales fussent égales en présence d'une même maladie.... ! Mais le *National* agirait véritablement en Commis-voyageur de la *Centralisation !*

Oubliant ainsi son mandat et son titre, le *National* devrait être vigoureusement repoussé de concert par toutes les Provinces. On devrait forcément restreindre la distribution de ses numéros à Paris seul, puisqu'aux seuls intérêts de Paris il sacrifierait, si lestement, les intérêts du reste du Royaume. Il faudrait enfin qu'il substituât, sur son titre, au mot *National* le mot de *Parisien !*

Et en vertu de quel droit le Diplôme de Paris procurerait-il des avantages refusés aux Diplômes de mêmes degrés, pris à Montpellier ou à Strasbourg ? Quelles sont les *différences de garanties de savoir exigées par ces Facultés*, et que *des Parisiens nous présentent*, ce qui est tout simple, *comme étant à l'avantage de Paris ?*

Si, comme le dit le *National* lui-même dans son

acte d'accusation, « *nul n'est malade ni Médecin à demi* »; s'il ne veut pas être en contradiction manifeste avec lui-même, qu'il désire donc un ordre de choses donnant aux Diplômes de Docteur des trois Facultés Spéciales du Royaume des droits absolument égaux. Comment ne sent-il pas qu'à un sujet *entièrement malade* il faut procurer un guérisseur *entièrement Médecin !....*

Quant aux *différences de garanties de savoir exigées par ces Facultés,* et que l'on prétend être si fort à l'avantage de Paris selon les Parisiens, elles pourraient bien être à l'avantage de Strasbourg au dire des Alsaciens, et à l'avantage de la ville de Cos-Moderne au dire des gens de Montpellier.

En tout et partout, les Elèves n'apprennent de leurs Maîtres que ce que ces Maîtres eux-mêmes connaissent, possèdent bien et peuvent enseigner. Le *nemo dat quod non habet* est ici d'une application rigoureuse.

Or, comment veut-on qu'à Paris on enseigne en Médecine des Principes bien arrêtés que l'on n'a pas? Cette conclusion se déduit rigoureusement de l'instabilité des idées médicales de cette Ecole, des révolutions dont cette science y est constamment l'objet à des époques très-rapprochées, et de ses nombreuses publications médicales, qui souvent, seulement à quelques années de distance, présen-

tent une couleur, un esprit et une Doctrine diamétralement opposés (1).

De tout temps des Elèves de Montpellier ont été rejetés à Paris et des Elèves de Paris ont été rejetés

(1) C'est là peut-être le motif principal, quoique non avoué, pour lequel la Chaire *d'Histoire de la Médecine et de Bibliographie Médicale*, de la Faculté de Médecine de Paris, seule Chaire de ce genre qui existe en France, se trouve encore vacante depuis la mort du Professeur Moreau (de la Sarthe), en 1826. On a souvent demandé, depuis cette époque, qu'il fût pourvu, par le Concours, au remplacement du Professeur Moreau, et cependant jusqu'à ce jour, c'est-à-dire pendant près de 17 ans, l'Ecole de Paris est restée sourde à toutes ces voix.

Cette *Ecole* craindrait-elle que l'*Histoire de sa Médecine* ne fût autre chose que l'*Histoire de ses Révolutions et de ses Variations Doctrinales....?* Cela se pourrait bien.

Mais pourquoi, même dans la supposition dont il s'agit, l'Ecole de Paris ne penserait-elle pas que l'Enseignement de l'*Histoire de la Médecine* lui devrait encore un assez beau rôle? Comme *Hérésie Médicale*, n'a-t-elle pas des droits incontestables et imprescriptibles à être fort honorablement traitée? Elle sait bien que l'*Histoire de la Vraie Médecine* a cela de commun avec l'*Histoire de la Vraie Religion*, que le Chapitre des *Hérésies* est, pour toutes les deux, un Chapitre obligé, dont l'omission rendrait l'une et l'autre incomplètes.

L'*Histoire des Hérésies*, soit médicales, soit religieuses, a d'ailleurs un autre avantage bien autrement important: celui de faire mieux ressortir les vérités que ces systèmes d'erreurs ont voulu méconnaître ou osé combattre. Les Hérésies sont, en effet, par rapport aux vérités, ce que sont des ombres sagement disposées, par rapport aux effets de lumière, dans les beaux tableaux de nos grands Maîtres.

à Montpellier, sans qu'on ait encore fait une Statistique régulière, permettant de tirer à cet égard quelque conséquence ayant une valeur réelle.

Bien plus, le grand rôle que joue à Paris l'Anatomie, dans laquelle on voit presque toute la Médecine du pays, et la faible considération qu'on y a toujours eue pour les Dogmes, si fortement étudiés chez nous, parce qu'ils sont avec juste raison regardés comme les fondements de la vraie Médecine, atténueraient singulièrement et pourraient même parfois présenter comme honorables, les insuccès apparents qu'auraient essuyés des enfants de la moderne Ecole de Cos dans le sein de l'Ecole de Gnide de nos jours.

Si Montpellier mérite quelque reproche, c'est celui de n'avoir pas été assez sévère, depuis 1815 jusqu'en 1832, dans les Examens et les Réceptions d'Elèves instruits à Paris, et n'ayant dans la tête que de l'Anatomie et cette Médecine broussaisienne que Paris lui-même dédaigne et désavoue hautement aujourd'hui, parce qu'il a été reconnu dans toute la Capitale (le seul Val-de-Grâce excepté peut-être) que la *Doctrine* prétendue *Physiologique* était anti-médicale et funeste à l'Humanité.

On sait que depuis long-temps le Gouvernement Anglais a expressément défendu que, dans les Hôpitaux Militaires, les traitements de certaines ma-

ladies contagieuses fussent faits selon l'esprit et les idées de la Doctrine Médicale du Val-de-Grâce : la mortalité était *effrayante !*

Le passage suivant de M. Castel, Membre de l'Académie Royale de Médecine de Paris, attestera suffisamment que l'incertitude des idées médicales et l'absence de Principes bien arrêtés des productions médicales et de l'Enseignement de Paris, ne sont guère plus rassurants, de nos jours, par rapport à la France :

«.... De-là enfin, dit, *en parlant de la Médecine* » *de Paris*, l'honorable Membre de l'Académie, » M. Castel, dans son Livre intitulé les *Bases physiologiques de la Médecine* (1) ; de-là enfin *l'ensemble d'une situation humiliante pour les Praticiens, décourageante pour les Elèves, redoutable pour les malades* ; il serait difficile de trouver dans l'Histoire » de la Médecine une *période* plus *stérile en Principes*, plus *féconde en témérités* (2). »

Serait-ce par hasard ce type de perfection que le *National* signalerait à nos Provinces comme un modèle qu'il leur serait plus permis d'admirer que d'imiter ?

(1) *Première Partie. Paris*, 1842, *in*-8°, *p.* 3.

(2) Les réflexions critiques du Journal L'Expérience (N° 306, 11 *Mai* 1843, *p.* 308), et la Doctrine : *la fonction fait l'organe*, de M. J. Guérin (*Gaz. Médic. de Paris* (1843), *p.* 315), ne font que renforcer ce qui vient d'être dit.

Si Messieurs D. et T. étaient Médecins, et si étant Médecins ils avaient acquis convenablement leur titre, ils sauraient qu'ils demandent bien peu des Elèves en leur permettant de *subir leurs Examens en Province*, pourvu qu'ils fussent obligés de *venir à Paris prendre le titre de Docteur*. Ils laisseraient précisément les candidats subir leurs épreuves les plus nombreuses et les plus difficiles dans la Province, pour leur faire subir au contraire la plus aisée de toutes à Paris. Entre les actes imposés aux futurs Docteurs comme conditions de leur réception, le plus aisé est certainement celui dans lequel on soutient une Thèse, *quand toutefois on l'a faite*. Tant pis pour Messieurs D. et T. si, étant Docteurs, ils ont une manière de voir opposée à la nôtre sur ce point. Notre conviction, qui est ici immuable, découle de notre expérience personnelle. Nous disons plus : un bon Elève qui a su mettre à profit ses quatre années d'études, est impardonnable s'il ne connaît pas le sujet de sa Thèse beaucoup mieux qu'aucun de ses Juges.

Une autre idée du *Journal réorganisateur* qui n'est pas plus heureuse que les précédentes, est celle de vouloir des Diplômes doctoraux de divers degrés, selon l'importance des localités, et probablement selon la qualité des malades. Le *National* exigerait peut-être que le Docteur appelé à traiter un Duc et

Pair, fût plus Médecin que celui qui traiterait un simple Paysan, les deux malades supposés atteints de la même maladie !... Ce serait vraiment du plus curieux ! Nous n'aurions jamais cru qu'une pareille idée pût être rigoureusement déduite des Principes politico-philanthropiques du Journal ayant le titre de celui dont il s'agit ici !

La conclusion de tout ce qui précède est donc, qu'en Province, on ne doit être favorable au foyer de la *Centralisation parisienne* que quand on aspire vivement à devenir, tôt ou tard, un des charbons incandescents, petits ou gros, qui le constituent. Avec assez de sagesse et d'idées généreuses pour faire convenablement abnégation de cet intérêt personnel, on voit clairement et bien vite, que si *Centralisation* est le mot de ralliement de Paris et de ses Missionnaires, le mot de ralliement de nos Provinces et de tous ceux qui travaillent avec amour et sincérité pour elles, doit être celui de *Décentralisation*.